



LE RÉSEAU
QUÉBÉCOIS
DES ENTREPRISES
INNOVANTES

Développement
Recherche
Innovation



Association de la recherche
industrielle du Québec

1155, rue University, bureau 901
Montréal (Québec) H3B 3A7

Téléphone : (514) 337-3001
Télécopieur : (514) 337-2229

www.adriq.co

Stimuler l'innovation industrielle

MÉMOIRE

présenté au

Ministre des Finances

et au

Ministre du Développement économique et régional

dans le cadre des

Consultations prébudgétaires 2004

du Gouvernement du Québec

15 JANVIER 2004

25¹⁹⁷⁸
2003

Contexte des consultations prébudgétaires

Le présent mémoire est présenté au ministre des Finances et au ministre du Développement économique et régional, dans le cadre des consultations prébudgétaires et des audiences publiques prévues entre le 26 janvier et le 6 février 2004, au moment où le Gouvernement du Québec est engagé dans une vaste ré-ingénierie de l'appareil public et s'interroge sur ses choix budgétaires dans un contexte démographique, fiscal et économique difficile.

Au moment où le Gouvernement du Québec envisage une réorientation des interventions gouvernementales et de nouveaux resserrements à divers programmes du secteur public, le présent mémoire souhaite rappeler l'importance de maintenir certains incitatifs qui visent à soutenir les entreprises innovantes, celles qui contribuent non seulement au maintien mais aussi à la croissance du PIB, du niveau de vie des québécois et des recettes fiscales du Gouvernement.

Les redressements déjà entrepris et ceux qui s'annoncent ont engendré un climat d'inquiétude quant aux orientations gouvernementales à l'égard des mesures de soutien aux entreprises. Le Gouvernement a déjà annoncé qu'il examine la pertinence et le montant total de l'ensemble des mesures de soutien apporté aux entreprises, soit une aide totale de 3 459 M\$ en 2002-03.

Nous sommes d'accord avec le Gouvernement quant à l'opportunité de cet examen, convaincus que tous les programmes de soutien n'ont pas la même incidence ni le même effet de levier pour les entreprises et pour l'économie québécoise. Certains programmes sont plus utiles et ont un impact plus direct sur la performance et la compétitivité de nos entreprises, notamment ceux qui appuient leur effort d'innovation portant sur leurs produits / services / procédés.

Il importe, à notre avis, de soutenir sinon d'accroître le niveau d'effort actuel de l'innovation industrielle et le rattrapage entrepris relatif à la compétitivité de nos entreprises appelées à desservir des marchés internationaux de plus en plus exigeants.

Incitatifs à l'innovation industrielle

L'effort de recherche industrielle, réalisée au Québec par l'ensemble des entreprises innovantes pour améliorer leur avantage compétitif dans leurs marchés respectifs, ou à tout le moins, maintenir leur positionnement concurrentiel, a totalisé plus de 3 500 M\$ en 2002-03.

Plus de 4 000 de ces entreprises ont réclamé des crédits d'impôt dans le cadre du programme de soutien à la Recherche scientifique et au Développement expérimental (RS&DE).

Les crédits d'impôts accordés par le Québec à ces 4 000 entreprises ont totalisé 472 M\$, en 2002-03, soit quelque 13,5 % des investissements consentis par les entreprises.

Le programme RS&DE compte pour 13,6 % seulement de l'aide totale accordée par le Québec aux entreprises (472 M\$ sur 3 459 M\$), aide présentement en révision.

L'ADRIQ souhaite rappeler que, de l'avis des entrepreneurs, le programme RS&DE constitue, et de loin, le plus important et le plus efficace levier incitatif à l'innovation industrielle permettant à nos entreprises de hausser leur compétitivité pour mieux réussir sur les marchés nationaux et internationaux, dans un contexte de globalisation.

À notre avis, ce programme est aussi le meilleur levier pour assurer la mise en oeuvre des politiques, programmes et orientations du Gouvernement du Québec concernant l'innovation industrielle, qui visent un rattrapage des capacités d'innovation de nos entreprises en regard de leurs concurrents internationaux.

Pour sa part, le gouvernement fédéral accorde des crédits du même ordre et n'entend pas réduire son appui à l'innovation industrielle, bien au contraire, puisqu'il en a fait une priorité de la Stratégie d'innovation du Canada, visant un rattrapage accéléré du Canada à l'égard des performances des pays les plus avancés à ce chapitre.

Réduction de la contribution du Gouvernement du Québec

Le Gouvernement du Québec a procédé, en juin dernier, à une réduction de 12,5 % de sa contribution au programme des crédits d'impôt à la Recherche scientifique et au Développement expérimental (RS&DE), contribution passant de 40 % à 35 % pour les PME, et de 20 % à 17,5 % pour les grandes entreprises.

Cette baisse a eu un impact important sur toutes les entreprises, non pas tant par son ampleur que parce qu'elle constituait une réduction de l'engagement du Gouvernement du Québec à l'égard de ce programme incitatif, considéré par plusieurs comme le meilleur au monde depuis son établissement. Cette réduction a entraîné une hausse des coûts nets de la R-D industrielle pour les entreprises concernées et une baisse de la rentabilité éventuelle des investissements consentis.

Dans le cas des grandes entreprises multinationales installées au Québec, cette réduction a entraîné une baisse de leur avantage compétitif pour l'obtention de mandats globaux de recherche, en regard des autres centres de recherche de leur multinationale installés dans d'autres pays, notamment en Europe et en Asie. Elle entraîne le risque d'une relocalisation éventuelle non seulement des unités de recherche mais également des unités de production de ces multinationales, puisque le bénéfice fiscal ne peut être réalisé qu'en contrepartie des bénéfices imposables issus de la production et des ventes.

Pour les PME innovantes, cette réduction a eu un impact direct sur leur encaisse, sur leur niveau d'emploi et sur leur rythme de développement, sans oublier une baisse de leur capacité d'emprunter, d'attirer des investisseurs et d'accéder au capital de risque.

Pour toutes les entreprises, cette réduction a été perçue comme une remise en question d'un programme fort approprié, bien compris, adéquatement utilisé et administré, récurrent, accessible par tous et stable depuis son établissement.

Cette réduction a laissé les entrepreneurs perplexes sur les intentions futures du Gouvernement. Elle a entraîné une inquiétude et une attitude de prudence et d'attente quant à s'engager dans de futurs projets d'investissements, de développement et d'innovation.

Maintenir et rétablir l'incitatif

Les entrepreneurs estiment impérieux que le Gouvernement du Québec confirme son niveau d'engagement à l'égard de ce programme stratégique et, à tout le moins, maintienne sa contribution au programme RS&DE à son niveau actuel. À moyen terme, il serait préférable que la contribution du Québec soit rétablie à son niveau antérieur, pour stimuler davantage l'innovation industrielle si critique pour la croissance de l'économie.

Par un tel maintien et par un rétablissement éventuel, le Gouvernement exprimera concrètement sa conviction que l'innovation industrielle engendre des retombées économiques suffisantes pour mériter d'être adéquatement stimulée, et que les rattrapages qu'il s'était donné comme objectif de réaliser au cours des deux dernières décennies n'ont pas encore été complétés.

De l'avis des chefs d'entreprises, l'investissement consenti au chapitre de l'innovation industrielle reliée au développement de produits novateurs, à forte valeur ajoutée et hautement compétitifs, constitue l'investissement le plus susceptible de retombées économiques et financières positives, à court et moyen terme, tant pour les entreprises que pour l'économie.

À court et moyen terme, ce programme permet aux entreprises innovantes concernées de demeurer compétitives, de contribuer au maintien d'emplois de qualité et bien rémunérés pour le personnel compétent issu de nos établissements d'enseignement, de contribuer directement à la bonne santé économique de nos régions, de hausser nos exportations de biens et services à haute valeur ajoutée et enfin, de contribuer aux recettes fiscales.

Bien que ce programme apparaisse coûteux au Gouvernement, il est considéré par les entrepreneurs québécois comme un appui essentiel à leur effort d'innovation qui vient compenser les avantages financiers que les autres pays mettent à la disposition de leurs propres entreprises.

Considérant l'importance et l'effet de levier du programme RS&DE sur l'économie, l'ADRIQ invite le Gouvernement du Québec à réaffirmer l'importance qu'il accorde à l'innovation industrielle, à rassurer les industriels quant à son engagement face à ce programme incitatif, à maintenir à son niveau actuel sa contribution à ce programme hautement stratégique, dont les retombées économiques, à court et moyen terme, dépassent largement toute économie budgétaire réalisée à brève échéance.

Lorsque les difficultés budgétaires qui confrontent présentement le Gouvernement se seront estompées, l'ADRIQ estime hautement souhaitable que la contribution du Québec soit rétablie à son niveau antérieur, pour stimuler davantage l'innovation et ses retombées sur l'économie.

Croissance de l'innovation et croissance économique

Tous les pays et toutes les régions du monde, à l'instar du Québec et du Canada, sont présentement engagés dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales et régionales visant la croissance des capacités et des efforts d'innovation de leurs entreprises.

Tous ces pays (régions) voient un lien direct entre le niveau de l'innovation industrielle, appuyée par la recherche universitaire, et le niveau de santé de l'économie et de l'emploi.

Le Québec souscrit depuis longtemps à cette équation et a adopté, au cours des 25 dernières années, diverses stratégies, politiques et programmes pour stimuler l'innovation industrielle, la recherche scientifique, le développement de produits, la mise à niveau des équipements de production, l'intégration de nouvelles technologies, les partenariats technologiques sans oublier la valorisation des résultats de la recherche universitaire.

La mise en œuvre de ces mesures gouvernementales devrait comporter, selon l'ADRIQ, des objectifs concrets de rattrapage ou de croissance, définis et mesurés par des indicateurs clés tout aussi concrets de notre performance économique, industrielle et commerciale.

À notre avis, la croissance du nombre et du montant (\$) des réclamations faites dans le cadre du programme RS&DE doit être considérée comme un signe positif d'un effort accru d'innovation industrielle et comme un succès du programme, et non pas comme un échec de ce dernier. D'autant plus qu'il s'agit d'un indicateur clé prometteur de retombées économiques et commerciales fortement recherchées par tous les intéressés, partout dans le monde.

Importance pour les PME et les régions

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de Développement économique du Canada pour les régions du Québec (DÉC), l'ADRIQ a déployé, dans les 14 régions du Québec, un réseau de 14 conseillers chargés d'habiliter les PME manufacturières à réclamer et obtenir les crédits d'impôt RS&DE afférents à leurs efforts de développement expérimental de produits / procédés.

À ce jour, en 15 mois d'intervention, nos conseillers ont rejoint et accompagné dans cette démarche plus de 550 PME, et 140 d'entre elles ont déposé des réclamations totalisant plus de 5,5 M\$, ce qui représente, selon notre estimé, le maintien de quelque 110 emplois de qualité et bien rémunérés dans les entreprises et régions concernées, sans compter un soutien indéniable à au dynamisme régional de tous les intéressés.

Au moment où le Gouvernement du Canada, accentue son implication à l'égard de ce programme en soutenant financièrement un tel réseau de conseillers, l'ADRIQ estime que le Gouvernement du Québec devrait à son tour réaffirmer son engagement à soutenir l'innovation industrielle et revenir éventuellement à son niveau antérieur d'engagement et de contribution à ce programme.

Le contexte de l'innovation industrielle

Les considérations suivantes découlent de l'internationalisation croissante des découvertes scientifiques, des applications technologiques et des résultats de la recherche réalisée partout dans le monde. Elles découlent aussi de la globalisation des économies, des marchés et des standards technologiques.

La nouvelle économie s'appuie largement, on le sait, sur des connaissances, des compétences, des expertises et des savoir-faire scientifiques et technologiques. Elle s'appuie sur l'innovation technologique, et sur la valeur ajoutée des produits et services. Elle interpelle toutes les entreprises dans tous les secteurs industriels, quel que soit leur niveau de technicité.

La nouvelle économie se caractérise par la mondialisation des marchés, et notamment par :

- un accès facilité aux marchés internationaux
- une concurrence internationale plus vive
- des clients mieux informés, plus exigeants et moins fidèles
- l'accélération et la réduction des cycles de vie des produits et services

Les fenêtres d'opportunité sont plus étroites pour les entreprises et ces dernières doivent accélérer la cadence pour saisir les opportunités qui se présentent.

Recherche - Développement et Innovation industrielle au Québec

La recherche scientifique s'effectue pour une large part dans les universités et les centres de recherche sectoriels et gouvernementaux, alimentés par des investissements publics et des contrats industriels totalisant quelque 850 M\$ et 500 M\$ respectivement par année.

La recherche universitaire au Québec s'effectue en synergie avec la dynamique mondiale de la recherche scientifique, stimulée principalement par un objectif d'avancement des connaissances. Les créneaux de spécialisation sont largement tributaires de l'intérêt des chercheurs à contribuer de façon significative à la croissance du patrimoine mondial des connaissances scientifiques.

La recherche / innovation industrielle, sauf quelques rares exceptions dans des domaines technologiques émergents, se concentre principalement sur le développement expérimental de produits, de procédés ou encore d'applications technologiques.

L'industrie québécoise y investit annuellement quelque 3 500 M\$, dont plus de 2 550 M\$ à même ses fonds propres et 950 M\$ provenant des crédits d'impôts RS&DE fédéraux et provinciaux.

<u>Recherche / Développement / Innovation</u>	Total Québec en M\$	Fonds publics en M\$
Recherche universitaire / scientifique	850	750
Recherche gouvernementale / sectorielle	500	450
Recherche / Innovation industrielle	3 500	950
Total	4 850	2 150

Source : Développement économique Canada ; Économie du Québec, Analyse des tendances - Mai 2000
Document de consultations prébudgétaires, Ministère des Finances du Québec, 2004

Le réseau ADRIQ

Le réseau ADRIQ rassemble depuis plus de 25 ans les principales organisations innovantes du Québec et les principaux décideurs intéressés par la croissance des capacités d'innovation et la compétitivité de nos entreprises.

Présent dans les 14 régions du Québec, le réseau ADRIQ rejoint annuellement plus de 2000 entreprises et organisations innovantes et plus de 3000 décideurs, entrepreneurs et dirigeants représentant les forces vives de la recherche / innovation industrielle au Québec, tous secteurs industriels et tous domaines technologiques confondus.

Ayant pour mission la croissance de l'innovation industrielle au Québec, l'ADRIQ intervient de diverses façons pour assurer aux entreprises québécoises un environnement politique, fiscal et réglementaire apte à soutenir leur croissance, leurs capacités d'innovation et leur compétitivité dans la nouvelle économie.

Nos interventions, pour un Québec innovant et compétitif, portent principalement sur

- le financement et les incitatifs fiscaux en soutien à de l'innovation
- l'intéressement des jeunes pour les carrières technoscientifiques
- les politiques, orientations et priorités gouvernementales relatives à l'innovation
- le partage des meilleures pratiques de gestion de l'innovation
- un meilleur arrimage entre la recherche universitaire et les besoins industriels
- la reconnaissance de l'excellence et des performances des entreprises innovantes
- un réseautage pertinent des principaux décideurs et intervenants du milieu

Indicateurs clés

Pour l'ADRIQ, la mesure d'un Québec plus compétitif parce que plus innovant repose sur des indicateurs de performance clés tels :

Indicateurs de résultats

- la proportion (%) des ventes de nos entreprises reliées à des produits novateurs, récemment introduits sur leurs marchés respectifs
- la proportion (%) des ventes de nos entreprises faites sur les marchés d'exportation
- le montant (\$) des exportations de produits québécois à forte valeur ajoutée
- le montant des revenus provenant de licences sur les droits de propriété intellectuelle
- le nombre d'emplois à haute intensité de compétences techniques et scientifiques

Indicateurs de moyens / d'efforts

- le nombre d'entreprises sérieusement engagées en développement de nouveaux produits, en amélioration de procédés, en acquisition de nouvelles technologies
- le montant (\$) des investissements en recherche / innovation industrielle
- la proportion (%) des investissements en recherche / innovation industrielle en regard du chiffre d'affaires des entreprises
- le nombre et le montant (\$) des réclamations de crédits d'impôt à la RS&DE
- l'accroissement des compétences du personnel / des capacités d'innovation des entreprises
- le nombre et la pertinence des partenariats technologiques nationaux et internationaux
- l'utilisation accrue des meilleures pratiques de gestion de l'innovation par les entreprises